

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES 10KM

Nature de la Compétition

La CFA de la F.F.H se réserve tous les droits relatifs à l'organisation des Championnats de France des 10km.

Les Championnats de France des 10km seront organisés conformément aux différents Règlements de la CFA

Seules les catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans peuvent participer aux Championnats de France des 10km dans les classes :

- 11 ; 12 ; 13 (handicap visuel)
- 34 ; 36 ; 37 ; 38 (IMC et assimilés)
- 44 ; 46 (amputés et assimilés)
- 51 ; 52 ; 53 ; 54 (en fauteuil)
- 60 (handicap auditif)

Les Championnats de France des 10km se dérouleront sur une seule journée.

Titres décernés :

- Champion de France Debout Homme
- Championne de France Debout Femme
- Champion de France en Fauteuil Homme
- Champion de France en Fauteuil Femme

Et si le nombre ou la performance le justifie (+ de 6 dans la catégorie ou + de 720 points)

- Champions de France - 23 ans Homme & Femme debout
- Champions de France - 23 ans Homme & Femme en Fauteuil

• Champion de France par équipe: addition des points des 2 premiers athlètes d'un même club dans la course ainsi que des points du contre la montre par équipe.

Date et lieu 2008 : Bourgoin-Jallieu, 4 mai

Engagements :

Les engagements des athlètes pour les Championnats de France de 10 km devront parvenir impérativement à la F.F.H. un mois avant la date fixée.

Les formulaires d'engagement et de désengagement, à adresser à la Commission Fédérale Athlétisme de la F.F.H, se trouvent sur le site www.athletisme-handisport.org dans la rubrique « Documents Officiels ».

L'engagement est de 15€ par athlète. Le formulaire d'engagement doit parvenir un mois avant la date fixée. Tout engagement tardif, accepté, sera pénalisé d'une somme égale à 15€.

Minima :

Aucun minimum n'est demandé par la Commission Fédérale Athlétisme de la F.F.H